

**WILSON.AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 9 300 euros**  
**Siège social : 24 Avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC**  
**478 828 957 RCS BERGERAC**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 2 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à douze heures

La société « H. AUDIT », société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, ayant son siège social Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 489 993 360, représentée par sa Présidente, Madame Catalyne BOUTY,

Associé Unique de la société « WILSON AUDIT »,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social du 24 Avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC à Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 5 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

La société « H. AUDIT », Associée Unique, décide de transférer le siège social du 24 Avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC à Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS, à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

**« ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé : Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique

Pour la société H. AUDIT  
Madame Catalyne BOUTY